École Saint-Joachim

COMMUNICATION AUX PARENTS

13 septembre 2022

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Bienvenue à l'école Saint-Joachim,

C'est avec bonheur que nous vous avons accueillis, parents et enfants, le 29 aout dernier. Sous le thème de « MISSION POSSIBLE », vos enfants ont eu la chance d'accomplir certaines missions durant la première semaine. Pour la réussite de leurs missions, chaque enfant a reçu une paire de lunette et un chandail que nous conservons à l'école. Nous avons conclu la semaine avec un spectacle d'animation avec l'artiste Gabriel. Ce fut un grand succès !

Tout au long de l'année, vos enfants auront la chance de remplir différentes missions qui leur permettront d'acquérir des connaissances ainsi que des habiletés physiques, mentales et émotionnelles.

L'équipe Saint-Joachim accompagnera chacun de vos enfants afin qu'ils puissent s'épanouir et se sentir bien chez nous, dans notre école !

Bonne année scolaire à tous !

Calendrier du mois de septembre 2022				
LUNDI	**MARDI**	**MERCREDI**	**JEUDI**	**VENDREDI**
		jr 3a	**1 jr 4a**	**2 jr 5a**
5 jr 0	**6 jr 1b**	**7 Jr 2b**	**8 3b**	**9 4b**
FÊTE DU TRAVAIL		Assemblée générale des parents 18 h 30	Sensibilisation auprès des automobilistes 7 h 25 à 7 h 50	
12 jr 5b	**13 jr 1a**	**14 Jr 2a**	**15 3a**	**16 0**
			Rencontre de parents 3e à 6e année à 18 h 30	**JOURNÉE PÉDAGOGIQUE**
19 jr 4A	**20 jr 5A**	**21 Jr 1B**	**22 2B**	**23 3B**
			Conseil d'établissement 19 h	Complexe Enviro Connexions 5e année
26 jr 4B	**27 jr 5B**	**28 Jr 1A**	**29 2A**	**30 Jr 3A**
				Prise des photos scolaires

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS ET CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

L'assemblée générale des parents pour l'élection des membres au Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 a eu lieu le mercredi 7 septembre à 18 h 30. Il y avait 3 postes de membres parents à combler. Félicitations à Mmes Caroline Dufort, Josée Pimparé et Nadine Dévalis qui ont été élues membres parents. La première rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le jeudi 22 septembre 2022.

RENCONTRE DE PARENTS (3E À 6E ANNÉE)

La rencontre de parents pour les élèves de la 3e à la 6e année aura lieu ce jeudi 15 septembre 2022 à 18 h 30. Il n'y aura pas de rassemblement au gymnase. Vous pourrez donc vous diriger directement dans la classe de votre enfant.

COVID – 19 / CONSIGNES APPLICABLES EN MILIEU SCOLAIRE

MESURES SANITAIRES APPLICABLES EN CE DÉBUT D'ANNÉE

Port du masque
Le port du masque d'intervention n'est plus obligatoire depuis le 14 mai dernier, que ce soit en classe, dans les aires communes ou durant le transport scolaire, et ce, aussi bien que pour le personnel scolaire que pour les élèves. Cependant, le choix de le porter demeure à la discrétion de chaque personne. Des masques peuvent vous être livrés au besoin.

Cours d'éducation physique et activités parascolaires
Les cours d'éducation physique et les activités parascolaires pourront se dérouler normalement sans restriction de nombre ni distanciation. Il en va de même pour les activités interécoles et sportives.

Gestion des cas et contacts
Une personne qui présente des symptômes ne doit pas se présenter dans les établissements scolaires. À cet effet, l'outil d'autoévaluation COVID-19 vous permet de connaitre les consignes qui s'appliquent à la situation.

Quand faut-il s'isoler?
La période d'isolement débute dès l'apparition des symptômes ou, en l'absence de symptômes, à la date du prélèvement.

Reprise des collectes de données tests rapides et absentéisme pour les élèves et les employés
La collecte de données concernant l'absentéisme et la collecte de données en lien avec l'administration des tests rapides se poursuivent cette année.

Un nouveau formulaire de consentement pour l'administration des tests rapides sera déployé aux parents de façon centralisée.

CORRIDOR DE SÉCURITÉ

Le 8 septembre dernier, de 7 h 25 à 7 h 50, a eu lieu un corridor de sécurité pour la sensibilisation autour de l'école. Deux policiers et 7 élèves de 6e année ont remis aux conducteurs des signets sur les consignes de sécurité routière près des écoles.

STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Par mesure de sécurité, nous vous demandons de réduire la vitesse quand vous entrez dans le stationnement de l'école et de respecter le sens unique.

Merci de votre habituelle collaboration !

TRANSPORT SCOLAIRE
RETARD D'UN AUTOBUS

Nous vous rappelons que les chauffeurs ont besoin d'une période de rodage afin de se familiariser avec leur horaire et trajet la première semaine d'école. Si, par la suite, la situation ne s'améliore pas, veuillez en informer l'école.

Advenant un retard de plus de 15 minutes pour le départ d'un autobus à la fin de la journée, un courriel sera envoyé par le CSSDA aux parents des élèves concernés.

Toutefois, il nous est difficile de connaitre les embouteillages une fois les enfants montés dans l'autobus et donc de vous informer d'un tel délai.

Pour obtenir de l'information au besoin, vous pouvez communiquer au service du transport du CSSDA au numéro suivant : (450) 492-9400 poste 6700.

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE / PRÉSENCE SUR LA COUR

Lorsque vous devez vous présenter à l'école, soit pour nous transmettre une information sur votre enfant, soit pour venir le chercher, soit pour lui remettre un vêtement ou pour rencontrer son professeur, vous devez vous présenter directement au secrétariat. Par mesure de sécurité, **AUCUNE CIRCULATION N'EST PERMISE DANS L'ÉCOLE**. De plus, nous vous rappelons que seuls les élèves et le personnel de l'école sont autorisés à entrer dans la cour d'école.

PRISE DE PHOTOS SCOLAIRES

La séance annuelle de photos scolaires se déroulera le vendredi 30 septembre entre 8 h et 11 h 10. Les photos seront prises par Ferlandphoto.

S'il fait beau, la prise de photos se déroulera à l'extérieur.

S'il pleut, la prise de photos se déroulera à l'intérieur au local d'art dramatique.

Le fond utilisé sera celui-ci. →

La participation à cette séance annuelle de photos scolaires est gratuite. Des frais sont toutefois applicables si vous souhaitez vous procurer une copie des photos.

ABSENCE ET RETARD DE VOTRE ENFANT

Lorsque votre enfant est absent ou en retard, vous devez en informer l'école en déclarant l'absence ou le retard de votre enfant par le biais du portail Mozaïk-Parents. La vérification des absences s'effectue le matin vers 8 h et l'après-midi vers 12 h 50.

Comment faire ?

- Vous n'avez pas encore activé votre portail Mozaïk-Parents. [par ici]

Téléchargez l'application mobile mParents [par ici]

Vous pouvez également téléphoner à l'école au (450) 492-3609, poste 1.

DES MÉDICAMENTS À L'ÉCOLE… UNE MESURE EXCEPTIONNELLE

De façon générale, aucun médicament ne devrait être administré durant les heures de fréquentation scolaire. Dans la mesure du possible, les médicaments doivent être administrés par les parents.

Si votre enfant doit absolument prendre un **médicament pendant les heures de fréquentation scolaire**, l'école doit en être avisée à l'avance et vous aurez certains critères à respecter afin que l'administration des médicaments à l'école soit le plus sécuritaire possible pour tous. Vous retrouverez l'information dans la brochure parent accessible au : http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_lanaudiere/Soins_et_services/Partenaires/Commissions_scolaires/Parents/Brochure_d_informations_aux_parents_-_sante_des_enfants.pdf

NOTE
Le parent est responsable de connaître la date de péremption de la médication fournie pour son enfant à l'école et doit la remplacer avant cette date.

PAIEMENT DES EFFETS SCOLAIRES

VOICI 4 FAÇONS POUR EFFECTUER VOTRE PAIEMENT

1. L'état de compte de votre enfant vous sera envoyé par courriel. Vous pourrez alors effectuer votre paiement en ligne sur le portail Mozaïk-parents.
2. Vous pouvez faire un chèque au nom de l'école Saint-Joachim (1 chèque par enfant).
3. Vous pouvez vous présenter à l'école effectuer votre paiement par interact.
4. Vous pouvez payer en argent comptant (montant exact).